

Baluki, 2022 (6^{ème} année), n°12, Vol. VI

N°12 -6^{ème} année

Vol. VI.

Décembre 2022

ISSN ID (2620748)

BALUKI



BALUKI

Revue de Sciences géographiques, d'environnement et d'aménagement

Publiée par le Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LAGEA)

Université Marien NGOUABI

Equipe éditoriale

Directrice de publication

Yolande Berton-Ofouémé, Professeur titulaire à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo.

Rédacteur en chef :

SITOU Léonard, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo.

Comité scientifique : Pr. Yolande BERTON-OFOUEME, Univ. Marien Ngouabi ; Pr. Bonaventure Maurice MENGHO, Univ. Marien Ngouabi ; Pr. Marie-Joseph SAMBA KIMBATA, Univ. Marien Ngouabi ; André ALLA DELLA, Maître de Conférences, Univ. Félix Houphouët Boigny ; Pr. Michel BOKO, Univ. Abomey-Calavi, Bénin ; Pr. Edinam KOLA, Univ. de Lomé ; Dr Komi Selom KLASSOU, Maître de Conférences, Univ. de Lomé ; Clotaire Claver OKOUYA Maître de Conférence, Univ. Marien Ngouabi ; Léonard SITOU, Maître de Conférences, Univ. Marien Ngouabi.

Comité de lecture : Pr. Bonaventure Maurice MENGHO, Univ. Marien Ngouabi ; Pr. Marie-Joseph SAMBA KIMBATA, Univ. Marien Ngouabi ; Yolande BERTON-OFOUEME, Univ. Marien Ngouabi ; Jérôme ALOKO NGUESSAN, Directeur de recherche, Univ. Félix Houphouët Boigny, Pr. Edinam KOLA, Univ. de Lomé ; Patrice MOUNDZA, Maître de Conférences, Univ. Marien Ngouabi ; André ALLA DELLA, Maître de Conférences, Univ. Félix Houphouët Boigny, Henock Blaise NGOUENDO YONGSI, Maître de Conférences, Univ. Yaoundé II ; Clotaire Claver OKOUYA Maître de Conférence, Univ. Marien Ngouabi ; Léonard SITOU, Maître de Conférences, Univ. Marien Ngouabi.

Comité de rédaction

Pr. Omer MASSOUMOU, Univ. Marien Ngouabi ; Pr Yvon NDONGO IBARA, Univ. Marien Ngouabi ; Etienne PAKA, Univ. Marien Ngouabi ; Damase NGOUMA, Maître-Assistant, Univ. Marien Ngouabi, Prince Loïque MABA NGOULOUBI, Robert NGOMEKA, Univ. Marien Ngouabi.

Aux membres des comités de lecture et scientifique s'ajoutent d'autres personnalités extérieures consultées occasionnellement en fonction de leur domaine de compétences et des thématiques traitées.

Périodicité : 2 fois par an

Mise en page : Prince Loïque MABA NGOULOUBI et Hilarion Bagel MIZHAIRE

Photo de couverture : occupation de l'espace dans les hautes terres du Nord-Kivu - ©Agrisud International, 2013.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

SOMMAIRE

BALUKI

Intercommunalité comme outil de promotion du développement local : l'exemple de gimonu au sud-ouest du Bénin

ZANNOU SANDE ET DOSSOU GUEDEGBE ODILE (UAC)1-17

La dégradation des sols par les eaux de ruissellement à Ngamakosso au nord de Brazzaville (République du Congo)

NKOULOU FRIDELLE PETULA (*Université MARIEN NGOUABI*).....27-38

Conséquences environnementales de la gestion des déchets solides dans la moyenne ville de Koudougou, au centre-ouest du Burkina Faso

YAMÉOGO JOSEPH (*Université Norbert ZONGO, Burkina Faso*).....39-55

Analyse situationnelle du travail de la femme dans les mines artisanales au nord de la côte d'ivoire

ALLOU TOLLA KOFFI (*Direction de la Planification des Études et des Statistiques-Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, Côte d'Ivoire*).....56-74

Variabilité du bilan hydrique à Ouessou et à Souanké dans le département de la sangha (République du Congo)

CHABERTH OSSINA NGOÏ, GHISLAIN OBAMBI NGALEBALI et JOVIAL KOUA OBA (*Université MARIEN NGOUABI*).....75-90

Vulnérabilité et résilience de la population riveraine aux ravins du quartier Inga dans la commune de Kazamba Ville de Kikwit en République Démocratique du Congo

KAKESA KAMBEMBO JEAN PAULIN (*Université de Kinshasa*).....91-108

INTERCOMMUNALITE COMME OUTIL DE PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL : L'EXEMPLE DE GI-MONO AU SUD- OUEST DU BENIN

ZANNOU SANDE ⁽¹⁾ ET **DOSSOU GUEDEGBE ODILE** ⁽²⁾

Laboratoire de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de Développement Durable (LATEDD)/
Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calavi (UAC), République du
Bénin. Email : sandezannou@yahoo.fr⁽¹⁾ et viliho2004@yahoo.fr⁽²⁾

Résumé

La promotion du développement local et la gestion des ressources partagées, à l'ère de décentralisation, sont nécessaires pour l'épanouissement des populations. Ainsi, plusieurs Communes béninoises ont initié et mis en œuvre des actions intercommunales. Cette recherche vise à évaluer l'importance des activités du Groupement Intercommunal de Mono au Bénin dans le développement local des Communes concernées. L'approche méthodologique prend en compte la recherche documentaire, les enquêtes de terrain, le traitement des données et l'analyse des résultats avec le modèle SWOT. Les résultats obtenus montrent que depuis sa création en 2008, le GI-Mono a œuvré pour le développement local des Communes sous son emprise à travers plusieurs réalisations. Ainsi, en 2009 a été initié dans le domaine de l'assainissement, le programme de construction de latrines d'une valeur de 52 400 400 FCFA (79 883,89 €), permettant la construction de 36 blocs de latrines répartis dans l'ensemble des 6 Communes. Aussi note-t-on la construction de 21 bacs à ordures, de 17 points de regroupement des déchets solides ménagers et de 3 centres de dépôts contrôlés. Dans le but d'optimiser les ressources fiscales des Communes, les plans d'adressage des Communes de Grand-Popo, Comè et Lokossa ont été finalisés tout comme la finalisation des plans parcellaires d'Athiémé, de Bopa et de Houéyogbé. Cependant, certains problèmes limitent la contribution de l'intercommunalité au développement local dans le Mono.

Mots clés : GI-Mono, développement local, intercommunalité, infrastructures sociocommunautaires

Abstract

The promotion of local development and the management of shared resources, in the era of decentralization, are necessary for the development of people. Thus, several Beninese municipalities have initiated and implemented intermunicipal actions. This research aims to assess the importance of the activities of the Intermunicipal Grouping of Mono in Benin in the local development of the municipalities concerned. The methodological approach takes into account documentary research, field surveys, data processing and analysis of results with the SWOT model. The results obtained show that since its creation in 2008, GI Mono has worked for the local development of the municipalities under its influence through several achievements. Thus, in 2009 was initiated in the field of sanitation, the latrine construction program worth 52 400 400 FCFA (79 883.89 €), allowing the construction of 36 blocks of latrines distributed in the all 6 municipalities. As a result, 21 garbage bins, 17 household solid waste collection points and 3 controlled disposal centers have been built. In order to optimize the fiscal resources of the municipalities, the addressing plans of the municipalities of Grand Popo, Comè and Lokossa

have been finalized as well as the finalization of the plot plans of Athiéomé, Bopa and Houéyogbe. However, certain problems limit the contribution of intercommunality to local development in Mono.

Keywords: *GI-Mono, local development, intercommunality, socio-community infrastructures*

Introduction

Les crises socio-économiques et politiques survenues depuis le début des années 1990 ont conduit de « nombreux pays africains en général, et subsahariens en particulier à engager des réformes de l'organisation de l'État et de la vie publique en adoptant notamment des politiques de décentralisation » (M. Sembène et O. Orou-Toko, 2009, p. 9).

Au Bénin, cette politique se traduit par la création d'un « seul niveau de décentralisation : la Commune. Cette entité est appréhendée comme une collectivité territoriale décentralisée dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière » (R. H. Agoutchon, 2018, p. 7). Mais après l'installation des organes municipaux en 2003, les Communes béninoises ont commencé par faire face à d'énormes contraintes. « L'une des contraintes principales au développement des Communes décentralisées est la faiblesse des ressources financières » (PPEA II, 2015, p. 20). Ces contraintes sont résumées dans ces propos de A. Talah (2014, p. 6).

« L'institution communale se trouve-t-elle dépourvue de toute initiative créatrice et fait-elle face à des difficultés énormes d'encadrement et de moyens financiers. L'émiettement communal résultant du dernier découpage administratif constitue une autre source de difficultés auxquelles sont confrontées les Communes ».

En réponse à ces situations, « des regroupements intercommunaux se sont constitués un peu partout sur le territoire national pour répondre au mieux aux besoins des habitants de leurs territoires » (F. Deluga, 2012, p. 19). Ces formes d'association permettent aux Communes de se regrouper soit pour assurer certaines prestations soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme. « Leurs actions se traduisent par la création de personnes morales distinctes, syndicats ou Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre » (A. Kougbéadjo, 2011, p.3). Le Ministère béninois de la Décentralisation a montré que l'effectivité de la politique de décentralisation et du développement local repose entre autres sur l'intercommunalité. Cela est d'autant plus important que :

« L'intercommunalité permet d'assurer une fonction importante, celle de transcender les découpages administratifs pour tenir compte des « territoires vécus », en termes de déplacement quotidiens, de liens socioculturels ou de ressources naturelles partagées (cours d'eau, forêt, espaces agricoles), dans une optique de gestion territoriale concertée et efficiente » (MDGLAAT, 2010, p. 14).

C'est pour cette raison, sans doute, que les Communes du Mono ont dépassé le simple cadre de jumelage pour établir de véritables relations intercommunales et ont décidé de « s'unir dans une association intercommunale dénommée, le Groupement Intercommunal du Mono (GI-Mono). Des années après la mise en place de ce groupement, se pose une question fondamentale : quelle est la contribution du GI-MONO au développement socio-économique des Communes membres ? Dans cette recherche, il a été donc question d'étudier la contribution du Groupement Intercommunal de Mono (GI-MONO) dans le développement local au Bénin.

1. Description du milieu de recherche

Le milieu de recherche est constitué essentiellement des Communes situées dans le département du Mono. Localisé au sud-ouest de la République du Bénin, le département du Mono est situé entre les parallèles 6°12' et 6°46' de latitude nord et les méridiens 1°34' et 2°04' de longitude est (figure 1).

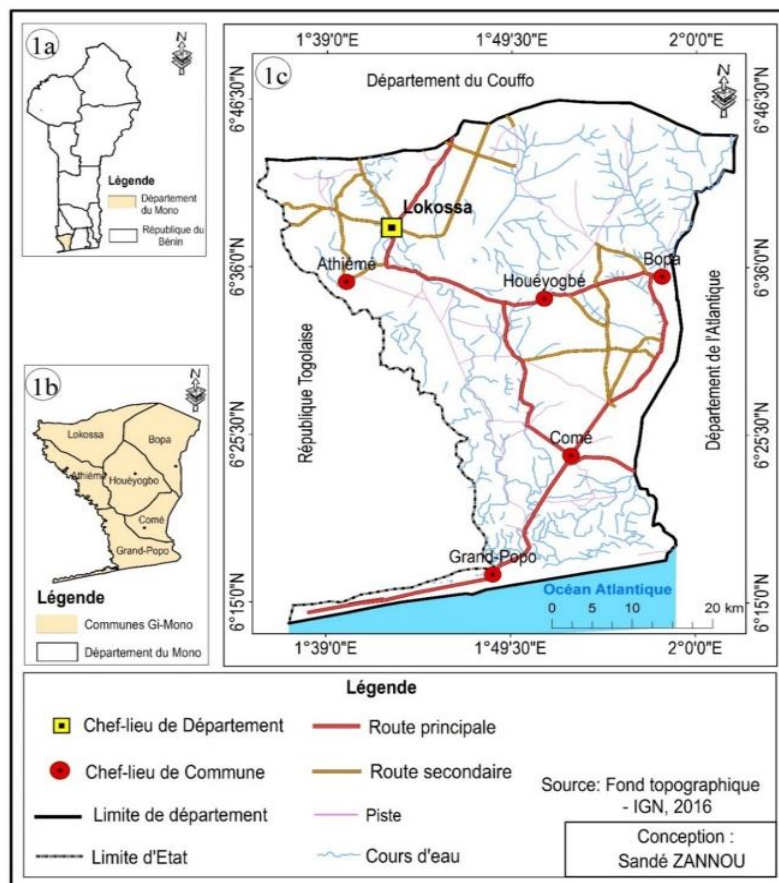


Figure 1 : Situation géographique du département du Mono

Le département du Mono est limité au nord par le département du Couffo, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par le département de l'Atlantique et à l'ouest par la République du Togo. D'une superficie de 1 605 km², ce département est composé de six Communes qui constituent

le GI Mono : Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa. Auxquels sont rattachés 276 villages regroupés en 35 arrondissements.

2. Matériels et méthodes

2.1. Données et matériels

La réalisation de cette recherche a nécessité la mobilisation de données attributaires et thématiques, collectées au niveau des six Communes membres du GI-Mono. A cet effet, des données relatives aux coûts de réalisation des infrastructures d'hygiène, d'assainissement et leurs caractéristiques sont recueillies auprès des services compétents du GI-Mono. De même, les données liées au Projet Optimisation des Ressources Fiscales du Mono (PORFM) en l'occurrence les extraits des plans d'adressage de la ville de Comè, de la ville de Grand-Popo et d'une partie de l'arrondissement d'Agoué, ont été recueillies. Les coordonnées géographiques des infrastructures réalisées par le GI-Mono sont également prises dans l'ensemble du milieu de recherche à l'aide d'un GPS de marque *Garmin Etrex 10* de précision planimétrique 2 m, afin de les spatialiser.

Par ailleurs, des données qualitatives sont collectées auprès des ménages lors des enquêtes de terrain et ont permis d'appréhender l'effet des investissements du GI-Mono sur le niveau de développement de la population.

2.2. Techniques de collecte des données

Les données utilisées dans ce travail ont été collectées à travers la recherche documentaire, les enquêtes par questionnaire et les interviews. La recherche documentaire s'est faite dans les centres de documentation du siège du GI-Mono et des mairies des différentes Communes membre de l'organisation. Des informations relatives au sujet y ont été collectées. L'enquête de terrain a consisté en une enquête auprès des bénéficiaires des actions du GI-Mono. En ce qui concerne l'échantillonnage, le choix des personnes enquêtées repose sur au moins un des critères suivants :

- (i) être un chef de ménage impacté par l'une des actions du GI-Mono ou son représentant et résidant dans l'une des Communes membres du GI-Mono ;
- (ii) avoir vécu régulièrement dans la localité au cours des dix dernières années (ce critère a été retenu parce que pour parler des réalités d'un milieu, il faut y avoir vécu pendant un certain nombre d'années).

A cet effet, la taille de l'échantillon est déterminée par la formule de Schwartz (1995 p. 95) :

$$N = \frac{(Z\alpha)^2 Pq}{i^2} \text{ avec :}$$

- N, Taille de l'échantillon ;
- Z_{α} : 1,96, écart réduit correspondant à un risque α de 5 % ;
- p : proportion des ménages des différents quartiers ciblés par rapport au nombre de ménages du milieu de recherche (67 572 / 105 986 soit $p = 63,75$ %) ;
- et i : précision désirée égale à 7 % et $q = 1 - p$ (ici, $q = 0,36$).

L'application de cette formule a permis d'enquêter 178 chefs de ménage ou représentant. En ce qui concerne les interviews, elles ont lieu avec 14 chefs d'arrondissement, 25 conseillers communaux, 32 chefs de villages et de quartiers de villes. En plus de ceux-ci, les cadres du GI-Mono ont été pris en compte, notamment le directeur exécutif du Groupement Intercommunal, le chef service de la planification et du développement local et le Responsable du Secteur Gestion des Déchets, soit au total trois cadres du GI-Mono. Les interviews ont été faites auprès des personnes ressources en utilisant un guide d'entretien.

2.3. Méthodes de traitement des données et d'analyse des résultats

Les fiches d'enquête ont été codifiées et dépouillées. Le nombre de réponse par type de question a été exprimé par le protocole statistique en calculant des fréquences : $P = \frac{n}{N} \times 100$ avec n : le nombre de ménages ayant donné les réponses positives et N : le nombre total des enquêtés. Cette fréquence a été appliquée sur toutes les données collectées. Les différentes fréquences déterminées ont été transformées en tableaux et graphiques sur le tableur Excel 2017. Les coordonnées géographiques ont permis de faire la spatialisation des infrastructures d'assainissement réalisées par Gi-Mono. Ce procédé a permis de faire le croisement du nombre d'infrastructures d'assainissement par type et par Commune. Ces opérations cartographiques ont été faites sous le logiciel Arc gis 10.8. L'ensemble des résultats obtenus a été analysé à l'aide du modèle SWOT qui a permis de mettre en évidence les facteurs internes et externes qui influencent le GI-Mono dans sa volonté de contribuer au développement des Communes du Mono.

3. Résultats

3.1. Le GI-Mono, une entité caractérisée par une multiplication des partenaires pour le développement local

Dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des collectivités territoriales qui composent le GI-Mono, cette organisation a tissé des partenariats. L'objectif de cette politique est de mobiliser des ressources extérieures pour le développement local. Le regroupement est en relation de partenariat avec le Département des Yvelines en France, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) et l'ONG béninoise « Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM) ». Ces partenaires œuvrent dans divers domaines dont l'hygiène et assainissement ; les services essentiels aux populations ; le développement et la valorisation des territoires. Ils appuient également dans le domaine de la décentralisation ; dans l'environnement ; dans la formation et la culture. Par ailleurs, il participe à des rencontres internationales parmi lesquelles les assises de la coopération décentralisée du Département des Yvelines, les Affinités et les rencontres de l'AIMF (France) et AIRF (France). En plus de la convention d'attribution de subventions 2010-2012 entre le Département des Yvelines et le Ministère français des Affaires Etrangères signée le 13 septembre 2010, encore en vigueur, l'année 2011 a enregistré la signature de nombreuses conventions de coopération entre le GI-Mono et son partenaire privilégié, le Départements des Yvelines. Le tableau 1 fait la synthèse des partenaires du GI-Mono et leurs domaines d'intervention.

Tableau 1 : Synthèse des partenaires du GI-Mono, leurs pays d'origine et leurs domaines d'intervention

N°	Partenaires du GI-Mono	Pays d'origine	Domaines d'intervention
01	Département des Yvelines	France	Hygiène et assainissement
02	Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)	France (Paris)	Services essentiels aux populations ; développement et valorisation des territoires ; appui à la décentralisation
03	Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)	France	Environnement, formation et culture
04	Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM-ONG)	Bénin (Cotonou)	Protection de l'enfant, défense des droits des enfants

Source : Enquête de terrain, mars 2020

3.2. Les initiatives intercommunales du GI-Mono en matière de développement local

Le groupement intercommunal, GI-Mono, à travers l'appui des partenaires et des acteurs locaux a initié et mis en œuvre plusieurs projets de développement. Ces réalisations sont essentiellement de deux ordres : la mise en place des infrastructures d'assainissement et d'une base de données fiscales au profit des Communes membres. Les réalisations en termes d'infrastructures du GI-Mono intègrent quatre programmes préalablement définis. Il s'agit : (i) du Programme de construction de latrines ; (ii) du Programme Système d'Information Géographique (SIG) qui vise à la création et la gestion d'une base de données informatisée et accessible aux acteurs sur les déchets mais extensibles à d'autres applications ; (iii) du Programme de Renforcement Institutionnel en Intercommunalité qui a pour objectif d'améliorer les connaissances et la perception des différents acteurs du GI-Mono en matière d'Intercommunalité. Elle vise également à élargir les bases de la réflexion sur la vision intercommunale du développement et identifier de nouvelles pistes de coopération intercommunale ; (iv) du Projet d'Appui aux Communes du Mono pour la lutte contre la Traite des Enfants.

3.2.1. Les réalisations de GI-Mono dans le domaine de l'assainissement

Selon le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, le département du Mono compte 497 243 habitants avec une population urbaine de 274 480 habitants. La production journalière de déchets est de 198,897 tonnes dans le département et de 159,792 tonnes considérant la population urbaine et les activités collectives (marchés, écoles, administrations, entreprises, artisanal, etc.). En vue d'une gestion adéquate de ces déchets, le GI-Mono s'est fixé entre autres objectif, de prendre en charge la gestion des déchets solides ménagers avec pour ambition d'atteindre au moins 90 % d'abonnement. Pour ce faire, le Groupement a doté chaque collectivité de bacs à ordures de 22,5 m³. Au total, 21 bacs à ordures ont été acquis par GI-Mono en 2014 et 2019. La figure 2 montre la répartition spatiale des bacs à ordures du GI-Mono.

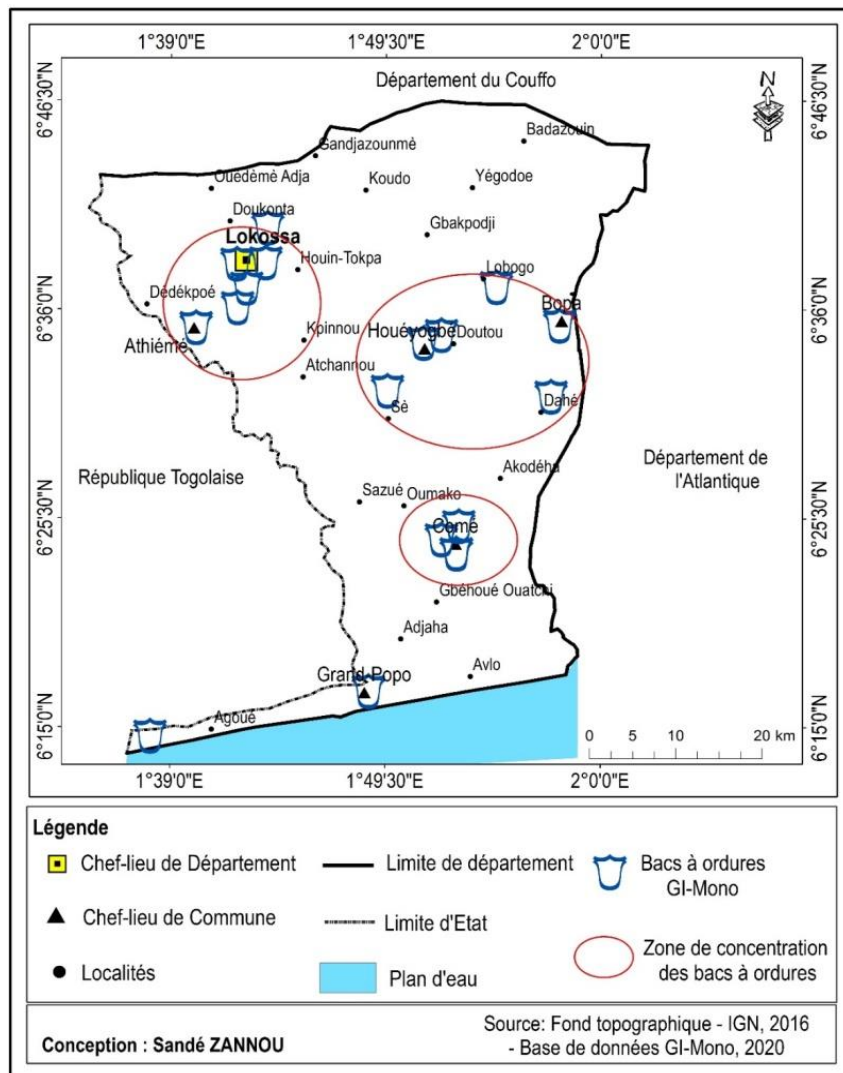


Figure 2 : Répartition spatiale des bacs à ordures du GI-Mono

Il faut noter que les bacs à ordures sont inégalement répartis sur le territoire du GI- Mono, ce qui n'a permis d'atteindre l'objectif en termes de couverture qu'à 65 %. Toutefois, pour permettre une accessibilité aisée aux camions devant procéder à l'enlèvement et au déchargement des bennes à ordures amovibles, plusieurs travaux de réfection ont été opérés au niveau des quais, sur la forme dallage, les poteaux d'entrée aux Points de Regroupement (PR), les voies d'accès et les façades au niveau des dix-sept points de regroupement.

De 2014 à 2015, GI-Mono a construit dix-sept points de regroupement des déchets solides et ménagers dont quatre dans la Commune de Lokossa. A cela s'ajoute la construction de trois centres bi-communaux de dépôt contrôlé à Athiémé, Bopa et Comé. La photo 1 montre l'opération de mise en service des points de regroupement fonctionnel de Lokossa.

Photo 1 : Vue partielle d'un point de regroupement fonctionnel à Lokossa



Source : Zannou, décembre 2021

Il faut noter que les points de regroupement sont concentrés au centre et au nord-ouest du milieu d'étude. Quant aux centres de dépôt contrôlé qui sont les lieux de traitement et de valorisation des déchets au niveau du GI-Mono, il en existe trois au total. La figure 3 montre la distribution spatiale des points de regroupement et des centres de dépôts contrôlés.

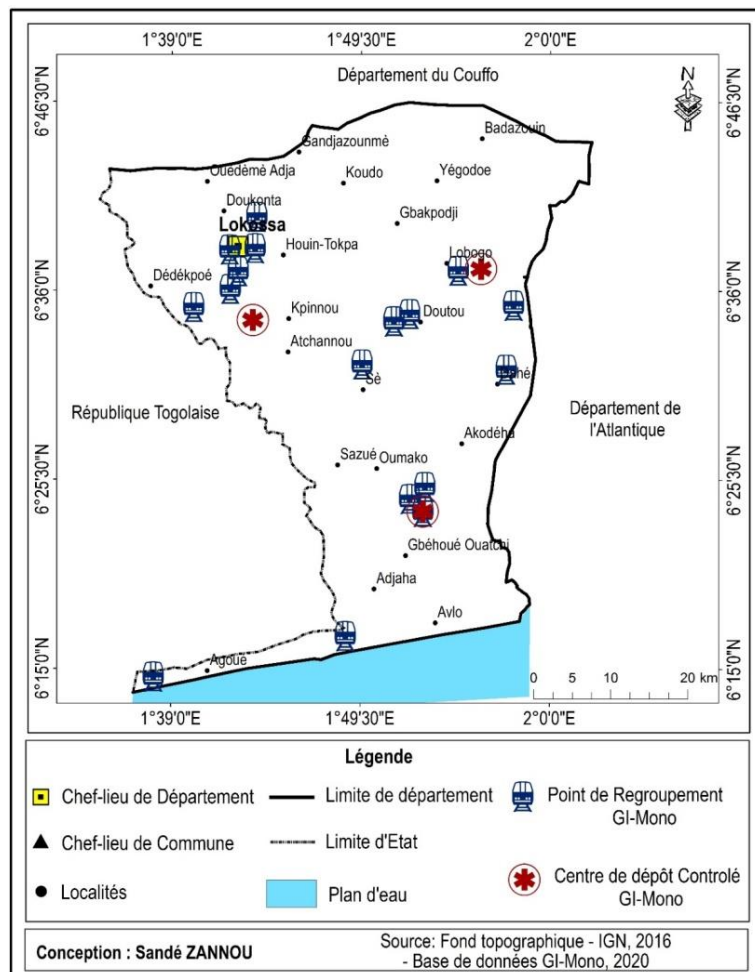


Figure 3 : Distribution spatiale des points de regroupement et des centres de dépôts contrôlés réalisés par le GI-Mono

Sur les dix-sept points de regroupement, dix sont fonctionnels et sept momentanément non fonctionnels. Plusieurs raisons expliquent la non fonctionnalité de ces sept points de regroupement. L'on peut évoquer l'inaccessibilité des sites comme c'est le cas des points de regroupement de Gbédji, Kladjémé, Possotomey et Lobogo. On note des problèmes administratifs et d'organisation interne au GI- Mono particulièrement aux points de regroupement de Azannou et Doutou. A cela s'ajoutent les actes d'incivisme notamment la détérioration des cadenas, l'incendie des bacs contenant les déchets, le vol des poteaux en fer galvanisé, le jet des fèces humains par la population environnante.

Par ailleurs, la pré-collecte des déchets solides ménagers dans le Mono est confrontée à la reconstitution des dépotoirs sauvages et au refus d'abonnement des ménages et structures. Afin de trouver des solutions à la situation, le GI-Mono a décidé d'impliquer les chefs de quartier et la population elle-même.

Pour ce faire, il a été installé un comité de veille dans chaque quartier de ville où interviennent les ONG de pré-collecte. Ce comité est composé de sept membres dont le chef quartier et/ou ses conseillers, l'animateur de zone, l'ONG et des personnes volontaires pour la propreté des villes du Mono. Ces comités de veille ont pour rôle : (i) d'identifier des rues à nettoyer et des dépotoirs sauvages à détruire ; (ii) d'organiser la salubrité dans ces rues en invitant toute la population environnante et tenir informer le GI-Mono qui viendra avec d'autres matériels pour accompagner l'activité ; (iii) procéder, après l'activité, à la sensibilisation porte à porte des ménages afin de les amener à s'abonner. La photo 2 illustre l'installation du comité de veille de la collecte des déchets à Athiémé tandis que la photo 3 présente la remise de matériel à un comité de veille à Bopa.

Planche 1 : Les instances de collecte des déchets



Source : Archives GI-Mono, mars 2020

Photo 2 : Installation du comité de veille collecte des déchets à Athiémé

Photo 3 : Remise de matériels au Comité de veille à Bopa

Au total, 48 comités de veille ont été installés dans tout le département du Mono dotés de matériels de salubrité.

Le GI-Mono appuie également les Communes à travers divers dons de matériels et équipements de collecte des déchets solides ménagers aux structures en charge de la pré-collecte (cf. photo 4).

Photo 4 : Dotation des Communes en moyens de collecte des DSM par GI-Mono



Source : Archives GI-Mono, mars 2020

En 2009, un programme de construction de latrines a été initié avec un coût global de 52 400 400 FCFA (79.883,89 €) qui a été achevé en 2010 permettant la construction de 36 blocs de latrines répartis dans l'ensemble des 6 Communes (cf. photo 5).



Prise de vue : Zannou, décembre 2021

Photo 5 : Module de latrines construit par le GI-Mono à Athiémé

Une évaluation du programme a été initiée en 2011 et a conduit au dépôt d'un rapport d'évaluation en août 2011. Bien que ce rapport ait établi la pertinence de l'action, il a également fait ressortir certains aspects négatifs suivant : la non mise en service de certaines latrines (17 sur 36) ; la non définition d'une méthode concertée de gestion desdites latrines (usage gratuit, usage payant, gestion directe ou affermage) ; l'absence d'une méthode concertée de suivi ;

l'absence de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement des populations et la non réalisation des études d'impact environnemental préalables aux aménagements.

3.2.2. Mise en place d'une base de données fiscales

Le Projet Optimisation des Ressources Fiscales du Mono (PORFM) est né de la volonté des Communes du Mono de mettre en place un outil pour une meilleure maîtrise du gisement fiscal et de la matière imposable. Le projet prend en compte la réalisation des plans d'adressage des Communes de Grand-Popo, Comè et Lokossa. Il touche également la finalisation des parcellaires d'Athiémé, de Bopa et de Houéyogbé, la réalisation des opérations d'enquêtes fiscales et l'amélioration des taux de recouvrement au niveau des Communes du Mono et le démarrage de la mise en place des outils d'optimisation fiscale au niveau des Communes qui conduira vers un Système d'Information Foncière (SIF).

3.2.2.1. Réalisation des plans d'adressage

La réalisation de l'adressage des villes de Grand-Popo et Lokossa, et l'actualisation des données de l'adressage de la ville de Comè figurent également au titre des outils à mettre en place dans les Communes concernées (cf figure n°4).

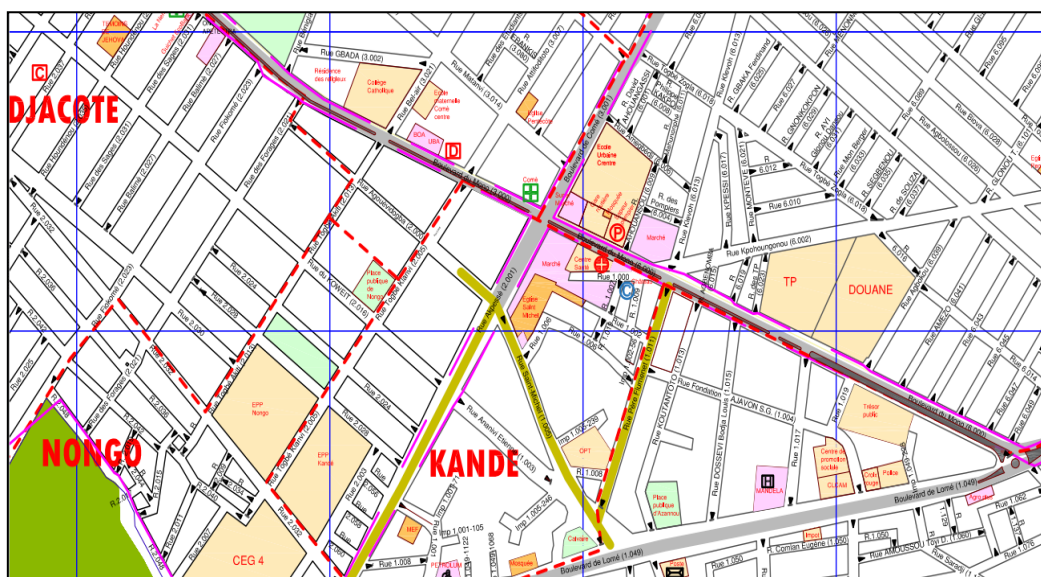


Figure 4 : Extrait du plan d'adressage de la ville de Comè

Source : Service Technique du GI-Mono, juin 2020

L'analyse de la figure 4 montre le plan d'adressage du centre-ville de l'arrondissement de Comè. Ce plan d'adressage met en relief les différentes rues, la localisation des infrastructures sociocommunitaires de Djacoté, Kandé et Nongo.

Dans cette optique, une première phase du processus a abouti à la présélection de quatre cabinets sur un total de 15 candidatures reçues. Au terme de la procédure, les quatre cabinets

pré-qualifiés ont finalement acquis les demandes de proposition et soumis leurs offres techniques et financières pour les trois lots concernés.

Il est ressorti de l'analyse des offres techniques et financières, la sélection de trois cabinets adjudicataires des différents lots de l'offre. Des négociations sont encore en cours avec les cabinets sélectionnés sur le montant de la prestation. Aussi est-il important de le souligner que des contestations liées à la procédure sont survenues un peu après l'analyse des différentes offres. Cette requête faite par un des quatre cabinets présélectionnés, a donc fait l'objet d'examen par la commission de passation des marchés publics du GI-Mono.



Figure 5 : Extrait du plan d'adressage de la ville de Grand-Popo

Source : Service Technique du GI-Mono, juin 2020

Cette figure 5 montre le plan d'adressage de la zone appelée Nouvelle Ville dans la Commune de Grand-Popo. Ce plan d'adressage met en relief les différentes rues, la localisation des infrastructures sociocommunautaires de la ville de Grand-Popo. Quant à la figure 6 elle montre le plan d'adressage de Hillancondji dans l'arrondissement d'Agoué, Commune de Grand-Popo. Ce plan d'adressage met en évidence les différentes infrastructures sociocommunautaires et l'architecture des rues de part et d'autre de la route inter-état Bénin-Togo.



Figure 6 : Extrait du plan d'adressage d'une partie de l'arrondissement d'Agoué

Source : Service Technique du GI-Mono, juin 2020

Les plans d'adressage réalisés par GI-Mono pour le compte des villes de Comè, de Grand-Popo et de l'arrondissement d'Agoué ont permis aux autorités locales d'améliorer ressources locales mobilisées sur leur territoire.

3.2.2.2. Réalisation des plans parcellaires

L'une des composantes du projet optimisation des ressources fiscales du Mono est la mise en place d'un certain nombre d'outils devant donner aux Communes du Mono, la capacité de mobiliser au mieux leurs ressources propres. La conception et la réalisation de ses outils sont déterminantes dans un tel processus et passent par la réalisation ou la finalisation des plans parcellaires dans les zones ciblées des Communes respectives. C'est le cas notamment à Athiémé, Bopa et Houéyogbé. Si rien n'a encore été réalisé dans la Commune d'Athiémé, tel n'est pas le cas des autres Communes du département. En effet, dans les Communes de Bopa et Houéyogbé, où des contrats de lotissement existaient déjà avec un certain nombre de cabinets, le rythme d'exécution des prestations de remembrement est lent et s'explique par des difficultés de mobilisation de ressources pour financer l'opération. En vue d'accélérer le processus dans les zones préalablement définies et présentant un important potentiel en matière d'impôt, le GI-Mono a décidé de contractualiser avec les prestataires attributaires des zones objet de ces plans parcellaires afin de permettre aux Communes concernées de disposer dans des délais relativement courts, des plans parcellaires devant servir à l'élaboration et à la mise en place d'une base de données fiscales dans le cadre du projet PORFM. Le tableau n° 2 présente le coût du plan parcellaire contractualisé avec les prestataires.

Tableau 2 : Coût du plan parcellaire contractualisé avec les prestataires

Commune	Arrondissements (Zone/Secteur)	Cabinets	Niveau (Etat des lieux)	Coût (FCFA)	Superficie à couvrir	Livraison parcellaire
BOPA	Possotomé (Secteur E)	ADEYE	100 %	4 000 000	10 ha	3 mois
	Lobogo (Zone D)	TMS	80 %	6 000 000	20 ha	3 mois
	Bopa (Zone A)	DOHAMI-FR	0 %	4 000 000	9 ha	4 mois
HOUEYOGBE	Sè (Tranche B)	TMS	100 %	5 000 000	30 ha	4 mois
	Sè (Tranche A) Doutou (Tranche A)	IGN	Application voirie	5 000 000	20 ha	3 mois
		Projection Sarl	Morcellement	5 000 000	50 ha	4 mois

Source : Enquête de terrain, mars 2020

Signalons que les résultats en termes de données à livrer par les cabinets, au cours de chacune des phases de l'opération de remembrement sont contrôlés et validés par l'Institut Géographie National (IGN). Un contrat spécifique à chaque type de prestation est établi et soumis à lecture des prestataires avant la signature. Tel est également le cas entre l'IGN et le GI-Mono. Quant à la Commune d'Athiémé, le processus de lancement du DAO et de réception des offres est en cours.

4. Discussion

Pour booster leur développement, les Communes du département du Mono se mettent ensemble dans le cadre de l'intercommunalité afin de rechercher des financements. Pour ce faire, GI-Mono a établi des partenariats avec des collectivités et divers organismes tels que Département des Yvelines ; l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF). Cette réalité est identique à celle évoquée par S. Zannou (2014, p. 174) concernant les Communes du département du plateau ; où il a fait constater que parmi les associations qui opèrent dans ce département, figurent la Communauté des Communes du Plateau (CCP). Pour cet auteur, cette initiative a permis aux Communes du Plateau de nouer des rapports de proximité et d'échange et même d'avoir une visibilité sur le plan national et international. Il a également précisé que depuis décembre 2005, les Communes du département du Plateau regroupées en communauté entretiennent une relation de coopération décentralisée avec la communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne dénommée « le Grand Chalon ».

Des efforts importants ont été consentis pour opérer une réelle communion des six Communes autour des questions relatives à la structuration du cadre institutionnel de l'intercommunalité et à l'assainissement, notamment la gestion des déchets. Il va sans dire que depuis sa création, le GI-Mono a œuvré pour le développement local de ses Communes membres. Ces résultats sont

identiques aux observations faites par S. Zannou (2014, p. 173) où l'auteur évoqué le cas de Kétou, où quatre points de regroupements ont été aménagés et un site pour abriter la décharge finale a été acquis grâce à l'appui de la DANIDA en 2010. Mais ces sites ne sont pas exploités par les autorités locales car elles ne disposent pas encore d'un système de collecte organisé des ordures ménagères. Il a aussi mentionné que dans la Commune de Sakété, un centre d'enfouissement des ordures ménagères est implanté à Aïdjèdo dans l'arrondissement de Takon dans le cadre des relations de coopération avec la Commune de Porto-Novo. Dans sa thèse de doctorat portant sur la gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage communale et stratégies de développement local au Sénégal, D. Niang, (2007, p. 146) a montré que l'approche participative est un outil privilégié qui permet l'association active et responsable des populations aux actions de développement.

L'ensemble des résultats obtenus ici corrobore également ceux de Y. Dembélé (2012, p. 5) qui a montré qu'au Mali, l'approche intercommunale apparaît comme l'une des réponses face aux importantes contraintes rencontrées par les collectivités territoriales : besoins souvent forts et identiques des Communes en matière de développement économique et social, nécessité de traiter les problèmes à un niveau supra-communal pour une mise en commun des ressources et des actions. D'après l'auteur, au Mali l'émergence d'initiatives de coopération entre collectivités a pris une ampleur importante qui nécessite un appui adapté. Cet appui favorisera l'émergence de démarches concertées de planification et d'aménagement des territoires intercommunaux.

Conclusion

La présente recherche a abordé l'intercommunalité comme outil de promotion du développement local à travers l'exemple de Gi-Mono dans le département du Mono au sud-ouest du Bénin. L'analyse de la dynamique intercommunale dans le groupement intercommunal du Mono, a permis de prendre connaissance des efforts entrepris par différents acteurs en vue de la promotion de l'intercommunalité. Au nombre de ces efforts, l'on note l'existence du statut du groupement, la disponibilité des PFT à financer les initiatives découlant de l'intercommunalité et la pratique de l'intercommunalité dans sa forme associative. Des efforts importants ont été mis en œuvre pour opérer une réelle communion des six Communes autour des questions relatives à la structuration du cadre institutionnel de l'intercommunalité et à l'assainissement précisément la gestion des déchets. Depuis sa création, le GI-Mono a œuvré pour le développement local de ses Communes membres. Ainsi dans le domaine de l'assainissement, le programme de

construction de latrines initié en 2009, d'un coût global de 52 400 400 FCFA (79 883,89 €), a été achevé en 2010 et a permis la construction de 36 blocs de latrines répartis dans l'ensemble des Communes membres. Aussi, l'on enregistre la construction de 21 bacs à ordures, de 17 points de regroupement des déchets solides ménagers et de 3 centres de dépôts contrôlés. Dans le but d'optimiser des ressources fiscales des Communes les plans d'adressage des Communes de Grand-Popo, Comè et Lokossa ont été finalisés. Il faut mentionner également la finalisation des plans parcellaires d'Athiémé, de Bopa et de Houéyogbé. Un bilan fait sur les douze années de pratique de l'intercommunalité montre que tout n'a pas été négatif tant dans les pratiques que dans la mise en œuvre des dispositifs de développement mais dans la gestion et dans le fonctionnement. Si donc la réussite paraît relative au regard des objectifs initiaux fixés, c'est que la mise en œuvre de l'intercommunalité a connu sur son parcours de quelques difficultés.

Références bibliographiques

- AGOUTCHON Roch Hippolyte, 2018**, *L'intercommunalité, une solution pour le développement des Communes du Bénin*, 18 p.
- CHANTREL Jean-Paul, 2014**, *Groupement intercommunal du MONO/GEVALOR*, Rapport d'étude, 34 p.
- DELUGA François, 2012**, *Les fondamentaux sur l'intercommunalité*, 106 p.
- DEMBELE Youssouf., 2012**, *Intercommunalité et décentralisation : expérience malienne*, Document n°5 ; Bamako, 12 p.
- KOUGBEADJO Ahoéfa, 2013**, *Intercommunalité et international : l'engagement des structures intercommunales dans une coopération décentralisée*, 35 p.
- LOUBET Lilian, 2011**, *Les maires confrontées à l'apprentissage de l'intercommunalité : l'exemple de l'agglomération toulousaine*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 475 p.
- MGDLAAT, 2010**, *Etude sur une stratégie nationale de mise en conformité des structures intercommunales actuelles avec les dispositions de la loi sur l'intercommunalité*. Rapport définitif, Cotonou, 97 p.
- NIANG Demba, 2007**, *Gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage communale et stratégies de développement local au Sénégal : l'expérience de la Ville de Saint-Louis*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 267 p.
- PPEA II, 2015**, *Mutation de la communauté des Communes du Plateau en un établissement public de coopération intercommunale*, Rapport de l'étude, 78 p.
- SCHWARTZ Daniel, 1995**, *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes 4^e édition*, éditions médicales Flammarion, Paris, 314 p.
- SEMBENE Mamadou et OROU-TOKO Ousmane, 2009**, *Étude d'évaluation portant sur le partenariat de coopération décentralisée Porto-Novo/Grand Lyon et Lyon*, Rapport général, Grand Lyon-F3E, vol.72, 340 p.
- TALAH Aghilas, 2014**, *L'intercommunalité en Algérie, entre la théorie et la pratique*, Mémoire de Master, Université de Bejaia (Algérie), 104 p.
- ZANNOU Sandé, 2014**, *Gouvernance locale et stratégies de développement dans les Communes du département du plateau au sud-est du Bénin*, Thèse de Doctorat Unique, UAC/ FLASH/ EDP 323 p.